

MÉTHODOLOGIE D'UNE ÉTUDE SUR LES SYSTÈMES DE PRODUCTION PAYSANS DANS LA MOYENNE VALLÉE DU SÉNÉGAL

Jean-Paul MINVIELLE

Economiste O.R.S.T.O.M.
O.R.S.T.O.M., 24, rue Bayard, 75008 Paris

Les circonstances de la recherche

L'étude à laquelle se rapporte cette note méthodologique fait partie intégrante d'un programme de recherche plus vaste portant sur l'ensemble de la moyenne Vallée du Sénégal, programme visant à proposer, à la veille des grandes décisions d'aménagement de la vallée, une vision la plus complète possible de la situation préexistante à la mise en valeur, dans une gamme allant de la prise en compte des contraintes éthnologiques à l'analyse des différents systèmes de production. Ce programme a été pris en charge par une équipe pluridisciplinaire de l'O.R.S.T.O.M. composée de chercheurs en Géographie, Économie et Sociologie.

La note présentée ici ne se rapporte qu'à la méthode utilisée par nous-même sur notre propre terrain.

Il convient de noter que, distinquant alors avec ce type de travail, notre étude n'a pas été conduite dès le départ sur la base de toutes les considérations exposées ici. Ainsi, ce texte est principalement le fruit de l'expérience acquis au terme de trois années de travail sur le terrain, des difficultés rencontrées et des solutions apportées. Le même il ne doit pas être considéré comme statique ou définitif mais représentatif de notre point de vue, au début de l'année 1978, sur un type bien précis de recherche. Il est donc probablement modifiable, suivant ce que seront nos expériences futures.

1. Les techniques de la recherche

Les premiers points de la recherche sur le terrain furent la prise du contact et l'insertion dans le ou

les villages choisis comme lieux d'étude. L'une et l'autre dépendent bien évidemment du type d'enquête précédemment décrite. Notre choix ayant été pour les raisons précédemment données d'intégration à l'intérieur d'un programme plus vaste, d'effectuer une enquête relativement localisée et approfondie, rendait nécessaire une bonne qualité de l'inscrition. Dans la région dans laquelle nous avons travaillé (région de Matam), où il ne paraît aucune difficulté, les populations concernées (peul et Toucouleur) étaient d'un abord particulièrement aisés et chaleureux.

En fait, dans les relations avec les villageois, le principal sera de respecter une certaine diontoologie de la recherche en situant le plus clairement possible les raisons de la présence de ville et les buts du travail. Ceci fut particulièrement difficile dans cette partie de la vallée où les projets d'aménagement font subir tout changement, comme un technicien du développement, porteur potentiel de crédits et de réalisations techniques. Se laisser ainsi cataloguer, solution de facilité permettant d'offrir à bon compte la compréhension de villageois abusifs, outre le problème moral que cette situation poserait au chercheur, aboutirait, très rapidement, devant l'absence de réalisations effectives, à une dégradation des relations et une perte de crédibilité assortie bien évidemment d'une difficulté croissante (sinon d'une impossibilité) à poursuivre le travail.

En effet, dans le type de relations établies avec

la population étudiée résulte très certainement un

des facteurs déterminants de la qualité de l'informa-

tion obtenue.

La situation ayant été parfaitement établie : el-

on peut, ou non le souhaiter, disposer de toute

ambiguïté lors d'une réunion regroupant chez des

V2C80

consommation en commun de certains repas, en particulier le matin ou le soir (1). De ce fait, et n'étant pas tenu par un plan de travail nécessitant le renouvellement régulier des questions dans la journée, la place était largement ouverte aux discussions tenues à des moments privilégiés de la journée : repas, sieste, dégustation du thé, etc., rendant moins contraignante la relation enquêteur/enquêté. Souvent d'ailleurs, ces discussions prirent la forme d'échanges d'informations, l'un éclairant l'autre sur sa propre sorcellerie, exercice particulièrement favorable à la réunie en cause de normes ou préjugés ethnocentriques.

Ceci déboucha sur une forme d'observation que l'on pourra, sans trop d'exagération, qualifier de directe (bien que faisant appel pour les échanges verbaux à la médiation d'un traducteur). Du point de vue du résultat, elle apparaît comme incomparable à la technique, bien plus pratiquement supérieure à la technique, bien plus pratique, consistant à « lâcher » sur un village un groupe d'enquêteurs dont la tâche consistera à remplir, à un rythme « administratif » de travail (x heures par jour), un nombre donné de questionnaires (2). Celle pratique apparut peu souhaitable pour diverses raisons :

Au niveau du village, la perturbation apportée par une équipe parfois importante, dont le but sera la recette d'informations dans un délai imparti, sera indéniable. Si additionnent plusieurs facteurs peu souvent pris en compte. L'erreur grossière consistant à faire enquêter une dizaine de villages tout au long de la vallée par une même équipe formée à Dakar, sans se soucier des différences ethniques existant entre Saint-Louis et Bakel est fort heureusement rare (3). Plus souvent, on ne se préoccupera pas de la distance culturelle existant entre une équipe recrutée en milieu « intellectuel » urbain et le paysan, isolé, distance trop faible pour pouvoir être renseigné en question et trop importante pour ne pas donner lieu à des tensions et des incompréhensions pouvant obliger sinon le déroulement, tout au moins la validité du travail. D'autres contraintes inhérentes à ce type de travail, de se forcer à « participer » ou à être « distancé ». L'effort ne saurait être soutenu bien longtemps. En ce qui nous concerne les conditions de nos séjours dans les différents villages furent donc celles qui nous apparaissaient comme les plus faciles et les plus favorables à différents points de vue : partage d'une case avec la famille dans laquelle le chef du village nous avait offert, adoption de la nourriture locale (mil), lait et riz, « cela ne nous imposant aucune contrainte,

pour référence au début entre observation « participante » et distanciation. Il semble qu'à ce niveau ce soit la personnalité du chercheur qui soit déterminante. Il ne saurait être question, étant donné les contraintes inhérentes à ce type de travail, de se forcer à « participer » ou à être « distancé ». L'effort ne saurait être soutenu bien longtemps. En ce qui nous concerne les conditions de nos séjours dans les différents villages furent donc celles qui nous apparaissaient comme les plus faciles et les plus favorables à des questions jugées gênantes (budgets familiaux par exemple).

Au niveau des enquêteurs, le remplissage des

(1) A titre anecdote, ceci nous fut favorable lors de nos enquêtes consommation journalière, les questions que nous posions sur les repas pris dans la journée nous étaient parfois retournées. Nos répondants et le constat de la concordance des types de consommation ne pouvaient manquer de détecter l'atmosphère.

(2) C'est bien évidemment ici que nous ne portons pas un jugement de valeur absolu sur ce type d'enquête. Tout le monde n'ayant pas la chance de pouvoir demeurer durant de longues périodes sur le terrain, celle technique sera, le plus souvent, la seule possible. L'enquête est alors tout simplement du type « va ou rion ». De même, certaines enquêtes à couverture géographique plus vaste ne sauront être effectuées pour des raisons évidentes, directement par le chercheur lui-même.

(3) Aussi étonnant que cela puisse paraître, il s'agit ici de l'exemple réel d'un projet d'enquête qui nous a été soumis, enquete devant être effectuée pour le compte d'un organisme international.

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Elle a débuté en février 1975, par le relevé topographique du territoire villageois de Nossoum, culturellement en cultures de dierre (*mada*). Topographie effectuée sous la direction d'un géologue A. Leconteau, qui nous a initié à cette technique. Ce type de relevé, ainsi qu'il sera précisé plus loin, a favorisé une excellente implantation dans le milieu villageois tout en permettant, sans perte de temps ni efforts, alors que nous représentions un rôle d'intérêt important dans le village, une relative familiarisation avec l'environnement, tant humain que physique. Travailleur sur les champs dans des conditions relativement difficiles, alors que les paysans s'y trouvaient eux-mêmes rassemblés, rapportant sur l'appropriation foncière (partie qui ne portait sur la suite de louer une connaissance assez précise des familles du village et de leur situation foncière, notre crédibilité en fut assez fortement confortée. Parallèlement, était posée un questionnaire portant sur l'appropriation foncière (partie qui ne sera, en fait, correctement appréhendée que plus tard), les temps de travaux ainsi que leurs participants. A partir de ce parcellaire foncier, ont été déterminées les différentes exploitations agricoles (*pompe*, sing. ; *fouger*) sur lesquelles des recensements exhaustifs (prise/séjour, destination et emploi des migrants, etc.) ont été effectués.

Cette introduction de nouveaux villages,

passage à l'enquête effective individuelle non seulement par la personnalité du chercheur et le type de recherche pratiquée (anthropologie économique ou économie rurale pure, par exemple) mais aussi par certaines contingences matérielles telles que les disponibilités financières ou la durée possible du séjour sur le terrain. En ce qui nous concerne le point fort était la possibilité de demeurer aussi longtemps que nécessaire dans les villages, éloignés aussi par l'hôte des fréquents séjours. Au-delà même du fait que cela nous a permis d'entendre nos relevés sur plusieurs saisons culturelles, point sur lequel nous reviendrons, l'inexistence d'échéances trop coercitives a permis une liaison meilleure qualité de relations avec les villageois, le travail pouvant être conduit d'une manière moins pesante, en respectant les rythmes de la vie locale. C'est la raison pour laquelle nous avons qualité de tranquille et notre insertion, et ce non semble particulièrement importante pour la validité des résultats obtenus. Ainsi, l'accent a été particulièrement mis sur l'aspect qualité de l'information, sans que soit pour autant négligée l'appréciation quantitative, l'une et l'autre apparaissant comme partielles et complémentaires.

La question du type d'insertion peut être analysée par référence au débat entre observation « participante » et distanciation. Il semble qu'à ce niveau ce soit la personnalité du chercheur qui soit déterminante. Il ne saurait être question, étant donné les contraintes inhérentes à ce type de travail, de se forcer à « participer » ou à être « distancé ». L'effort ne saurait être soutenu bien longtemps. En ce qui nous concerne les conditions de nos séjours dans les différents villages furent donc celles qui nous apparaissaient comme les plus faciles et les plus favorables à des questions jugées gênantes (budgets familiaux par exemple).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance, etc.).

Cette introduction de nouveaux villages,

questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normalisé. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière, la question ne sera plus à Verseriez-vous une redevance foncière ?, mais, par racineur : Combien avez-vous donné au titre de la redevance ?*, binant les réponses, le présupposé étant que cette redevance n'a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples plus délicat

pour leur représentativité lant ethnique que socio-économique, fournissant une coupe, perpendiculaire au fleuve, particulièrement adaptée à une étude comparative.

À la fin de ce que l'on peut considérer comme une période cohérente d'étude (soit un peu plus d'une année complète, quantité moins environ, afin de tenir compte des dérives culturelles pouvant intervenir d'une année à l'autre), nous avons pu dresser des budgets familiaux annuels rétrospectifs, portant sur la période étudiée. Il ne semble pas nécessaire de préciser que c'est là que se présenteront les plus grandes difficultés, tout au moins si l'on veut obtenir des résultats corrects dont la fiabilité pourra être en partie vérifiée par mise en parallèle avec les informations déjà obtenues par ailleurs, et en particulier les budgets-journaliers. L'intérêt de situer enfin d'enquête ce genre de relevé est donc double. D'une part, nous venons de le dire, par les possibilités existantes de recoupement, avec les autres relevés; d'autre part, et c'est peut-être ici le point le plus important, par une meilleure connaissance du milieu et, surtout, par la qualité des relations qui auront pu être établies avec les villageois.

Nous n'avons parlé ici que des relevés dont la situation dans le temps importe, soit pour des raisons objectives (saisons culturelles par exemple), soit pour des raisons plus subjectives mais, à notre avis, tout aussi importantes (budgets annuels). D'autres éléments pourront, par contre, être récoltés à des périodes indifférentes : plan de village, généalogie, informations qualitatives diverses dont le facteur déterminant sera l'opportunité. Il sera ainsi possible extérieurement profitable de se déporter d'un plan d'enquête trop rigide afin de saisir ces occasions permettant l'obtention d'informations dans des conditions particulièrement favorables.

2. Les moyens de la recherche

2.1. LA PROBLÉMATIQUE ET LA RÉDEFINITION DES CONCEPTS OPÉATOIRES

2.1.1. La problématique

L'existence d'une problématique comme élément préalable à tout processus de recherche fait directement référence à l'opposition entre démarche deductive et démarche induktive. En Sciences Humaines, un tel débat se trouve le plus souvent transposé en opposition entre approche spécifique et

partielle limitée à un ou plusieurs thèmes précis déterminés à la recherche elle-même, et approche monographique totale et globalisante, guidée par le seul souci d'exhaustivité (1).

Dans une démarche tendant à apprécier la sphère de l'économique, qu'elle soit strictement ruraliste ou anthropologique, l'une et l'autre approche, dans la mesure où elles ressemblent à des catégories aussi franches, ne pourraient être considérées comme parfaitement adéquates.

Dans l'étude de sociétés « différentes » (quels que soient les qualificatifs employés pour les définir : primitives, traditionnelles, etc.), une démarche basée sur une problématique contrôlée et limitée à des thèmes probablement déterminants, rendant prohibitive les préjugés ethnocentriques, risque fort de ne pas aboutir ou de proposer de fausses interprétations. Contrairement à des sociétés occidentales, par exemple, d'où sera le plus souvent issu le chercheur, l'apprehension correcte de la production ou de la répartition en milieu « traditionnel » africain ne pourra en aucun cas se faire par la seule prise en compte d'éléments relevant directement de la seule sphère économique. La religion, la parenté, *a priori* exclus de l'investigation, reviennent bien souvent les éléments divisifs de l'explication. Contrevenant aux apparences, force est de croire qu'il ne s'agit pas ici d'éléments puisque de nombreux recherches, en partie effectuées par ou pour des organismes de développement, confirment à être arrivés sur de telles bases : le paysan africain, perçu comme son homologue occidental, voit la rationalité de ses comportements en matière de production recherchée exclusivement dans leurs incidences économiques. A l'inverse, la monographie cataloguative et statique, fournit souvent tous les éléments d'une correlative compréhension, pêche par son incapacité à les ériger en système. Sa forme écrite entraîne le plus souvent l'arbitraire de ce découpage, pertinemment pertinent (la production, la famille, la religion, etc.), sans que soient perçus les interrelations fonctionnelles entre les divers composants. Ces dangers de la problématique réductrice de l'objet d'étude, et de la monographie cataloguante semblent pouvoir être évités par intégration d'une démarche centrée sur une problématique bien définie, mais basée sur la prise en compte dynamique, et non plus statique, de la totalité des éléments de la structure, et non plus des seuls paraissant de prime abord pertinents ; soit une combinaison entre une problématique conductrice de la recherche et une

(1) À ce sujet, cf. les articles de J. CHARNY : « La monographie villageoise comme démarche totale », application à la paysannerie des hauts plateaux malgaches. In Rev. Tiers Monde, tome XIV, no 55, juil. sept. 1973, p. 639 à 652 et J. COPANS : « La monographie en question » in J. COPANS - Critiques et politiques de l'Anthropologie », Anthropos 1974, 151 p.

approche monographique (1). La monographie devra sur la rationalité des comportements économiques. Il est reconnu qu'il interfère dans le choix d'un certain nombre de facteurs extra-économiques et que, dans lors être comme moyen de la recherche et non fin en soi. La problématique pour sa part devra être entendue comme élément permis de la recherche, et non pas discuté : comme hypothèse devant être confirmée ou infirmée et non comme présupposé strict des résultats à obtenir. Une dialectique pourra dès lors s'inclure entre hypothèses particulières inhérentes à la problématique retenue et observations sur le terrain.

C'est cette dernière démarche qui a été choisie déjà précisé, au niveau du programme pluridisciplinaire, il s'agissait de déterminer, face aux perspectives d'avenir, en culture irrégulière de la vallée, le ou les systèmes de production existants pour l'étude présentée ici. Ainsi que nous l'avons actuellement, en différents points du fleuve. La proche monographique devait être largement tempérée par le fait que les éléments dominants du ou des modes de production se trouvaient en grande partie à l'extérieur des sociétés considérées, celles-ci bien que non intégrées directement à l'économie marchande, se trouvant dans une stricte dépendance, tant, pour des raisons évidentes, de l'entité inter nationale que nationale.

Dans ces conditions : tentative d'analyse dynamique et intégration des déterminants extérieurs, le recours à l'histoire devait obligatoirement, condition première de la compréhension du présent. Il apparaît en effet très vite que des faits actuels (principalement migratoire en particulier) ne pouvaient être analysés sans la connaissance précise des conditions de leur genèse, leur reproduction comprise sans l'intégration d'éléments extérieurs et des forces d'inertie internes aux sociétés étudiées.

2.1.2. La redéfinition de concepts opératoires

Dès la première approche, apparut l'évidence inadéquation des concepts de l'économie classique, marqués par leur éthnocentrisme. Avant même la redéfinition de ceux déneurant utilisables après leur adaptation aux conditions particulières du milieu (concepts de population active, d'unité budgétaire, etc.), il convenait de se poser la question de la validité de certains *a priori* classiques, en particulier

en termes particuliers applicables à la région dans laquelle nous avons travaillé (2), l'exploitation agricole peut se définir par rapport à ses composants essentiels :

— Disposition de terres à cultiver en propre, quel qu'en soit le mode d'appropriation : maîtrise de la terre ou de la culture, simple métayage ou location.

— Disposition d'une force de travail familiale apte à assurer la mise en culture, directement ou indirectement (par l'affection secondaire à des salariés de revenus obtenus par l'un des membres de l'exploitation par exemple) (3).

(1) L'idée d'une telle démarche, que nous avons pratiquée intuitivement lors de nos débuts sur le terrain n'est pas nouvelle. Elle est en particulier développée par H. GATESWELL, dans : « La problématique en anthropologie » in « Outils d'enquête et d'analyse anthropologiques » de R. GATESWELL et M. GODFREY, Massimo Paris 1976. Cet ouvrage didactique fournit une excellente introduction au travail de terrain.

(2) En fait, d'après les indicateurs que nous avons pu faire de travaux effectués dans d'autres régions du Sénégal, il semblerait que la définition proposée ici puisse être facilement trasposable. Cf., entre autres, « Le concept d'exploitation agricole » BESOR-CARIS, n° 6, 1976 et perspectives des recherches sur le développement rural menées dans les unités expérimentales », SISSA, août 1977.

(3) Dans certains cas particuliers et marginaux, une exploitation agricole pourra exister, qui ne dispose pas de force de travail propre. Il s'agit essentiellement de « cas sociaux », pris en charge par la communauté villageoise ou lignagère, et bénéficiant d'une aide gratuite en travail (*doit doftal*).

Gconsommation communautaire de la production agricole obtenue par combinaison des deux précédents éléments, dont le révélateur sera l'unité du grenier (1).

Unité budgétaire. Celle notion est à envisager avec circonspection. Il s'agira ici d'unité budgétaire quant au fonctionnement général de l'exploitation et à l'entretien de la famille : acquittement de l'impôt, achat de matériel divers (cuisine, exploitation, etc.), maintenance de l'habitat et, habilement qui sera assuré en grande partie par le chef d'exploitation, tout, au moins pour ses dépendants les plus directs (femmes, jeunes enfants, etc.). Bien évidemment, des consommations individuelles existent, liées à l'obtention de revenus, eux aussi individualisés : revenus des petits champs des dépendants, revenus des migrations dont une partie sera conservée par le migrant, petits travaux salariés locaux, artisanal, etc.)

Dans certains cas, l'indépendance de l'exploitation se manifestera aussi au niveau de la détention de matériel agricole et de l'adhésion à la coopérative ou à un groupement de producteurs.

L'application de ces différentes critères fait que l'exploitation agricole sera finalement définie par son niveau d'autonomie et d'indépendance.

En ce qui concerne l'unité de résidence, celle-ci doit être entendue dans un sens restrictif, à savoir que l'existence d'une exploitation indépendante, un regroupement de l'habitat, mais que tout, regroupement de l'habitat, ne reconvoie pas forcément une exploitation. Ici est la base de l'erreur qui a fait trop souvent considérer le *carré (galle)* ou concession comme unité d'exploitation agricole.

En termes généraux, cette exploitation peut être simplement définie comme une entité socio-économique indépendante à système de production autonome, les deux qualificatifs « indépendante » et « autonome » devant bien sûr être pris dans leur acception restreinte et relative.

En termes particuliers applicables à la région dans laquelle nous avons travaillé (2), l'exploitation agricole peut se définir par rapport à ses composants essentiels :

— Disposition de terres à cultiver en propre, quel qu'en soit le mode d'appropriation : maîtrise de la terre ou de la culture, simple métayage ou location.

— Disposition d'une force de travail familiale apte à assurer la mise en culture, directement ou indirectement (par l'affection secondaire à des salariés de revenus obtenus par l'un des membres de l'exploitation par exemple) (3).

rasssemblent, le *galle* n'est lui-même qu'un élément de l'ensemble le plus vaste de regroupement familial : le lignage (*familia*). Rassemblant sous la seule tutelle du doyen, ou *mawlin*, tous les descendants d'un ancêtre commun par filiation paternelle, ce lignage possède plusieurs villages, représenté par plusieurs villages, représenté dans chacun d'eux par un ou plusieurs galle. En fait, si la concession a pu être pendant longtemps le cadre d'une consommation et d'une production communautaires sur les terres *joumbe* (2), cette assertion doit être à présent largement tempérée. Les processus actuels de segmentation des lignages et de fragmentation du patrimoine foncier (3) font que la consommation ne peut plus être considérée comme unité de production, de consommation ou de budget. L'entraide agricole en dépassant souvent le cadre, le *galle* ne donne, au-delà de son unité physique, que le lien de la solidarité familiale, prise en charge de la famille du migrant dans certains cas, ainsi aux déshérités, etc.) (1).

L'impôt, administrativement perçu au niveau du *galle*, sera en fait acquitté par chaque chef de foyer qui remettra sa quote-part, au chef de concession. Bais lors, il apparaît que le seul niveau pertinent d'unité pour une approche économique sera la cuisine (*Impre*), véritable unité de consommation et de production. En effet, et bien que la confession ait souvent été faite, celle-ci ne doit être confondue ni avec le *galle* sauf tout, ni avec le *mawlin*, sauf tout, plus exact, ni avec le *ménage*, sauf tout, du territoire (5) notion de ménage au sens européen du terme (5) n'existe pas en milieu Toucouleur, et aucun terme vernaculaire ne définit une telle entité. Au-dessus de l'individu, la première unité de regroupement sera donc la cuisine (*Impre*).

Il convient de préciser ici que, de même que pour le grenier, nous n'entendons pas par *Impre* l'acception limitative au foyer ou feu physique étant bien entendu que, dans le cas de ménages polygames, chaque femme étant tenue de préparer sa part de la composition physique et sociale du village. Ceint par un mur de tiges de mil séchées, celui-ci rassemble les cases (généralement de 1 à 5) des différents foyers constitutifs, soumis à l'autorité unique du *joumbe* (galle), chef de concession. Bien que (1) Nous entendons ici grenier dans son acception *générale* et non formelle (construction matérielle). Dans le cas où le chef d'exploitation aura plusieurs épouses, chacune d'elles pourra déposer d'un grenier propre dans lequel elle pourra faire son tour de préparer les repas pour la communauté. Malgré l'appareil, la consommation restera communautaire, chaque femme n'étant que partie de la réserve communale. Bien évidemment, mention particulière devra être faite des petits champs individuels accordés par le chef d'exploitation à ses dépendants (femmes, frères cadets, etc.) sur lesquels, bien que le travail puisse y être communautaire, le produit sera propriété individuellement, et le plus souvent non affecté à la consommation directe.

(2) Les terres *joumbe* sont les terres détournées communautairement par les membres du *galle*. Elles sont gérées et attribuées pour les cultures par le doyen (*familia*).

(3) Sur ce sujet, cf. notre étude « La structure foncière du walo fuitanké. Les terres immobilières de la moyenne vallée du Sénégal (région de Matam), Dakar, octobre 1977, multigr.

(4) Les propriétaires de l'ain (*mawlin*) chef de concession (*joumbe*), autrefois importantes puissances, entre autres, de répartition des terres lignières, sont à présent extrêmement réduites, puisque on ne lui doit souvent plus que le *reddengal* (revest).

(5) Nous entendons par la famille *resterre* en nucleus, limitée au père, à la mère (ou aux mères dans le cas de mariage polygame) et à leurs enfants.

le migrant du simple voyageur. La migration pourra être internationale ou tout simplement interrégionale, la notion de région étant relativement flasque et pouvant être définie par rapport à des déséquipes géographiques, ethniques, politiques ou tout simplement administratives. L'adjonction du critère de la durée permet de mieux cerner le problème en posant que la migration n'existera qu'à partir d'une certaine durée du déplacement (le plus souvent déterminée par la distance et le niveau de développement des moyens de transport). En effet, le seul critère de l'éloignement bien que nécessaire, apparaît très vite comme notablement insuffisant pour une définition correcte du phénomène migratoire. Il conviendra donc de lui adjointure les deux critères de la durée et surtout de l'activité. Ainsi, bien que pouvant être peu éloignée de son village d'origine (ville voisine par exemple), suivant le type d'activité qu'il effectue, sera considérée comme migrant l'individu, dont le retour périodique au village aura un rythme suprathermidiaire et dont la durée d'absence dépassera plusieurs semaines (nous restons volontairement vague car, comme nous l'avons déjà précisé, chaque facteur ne peut être considéré comme déterminant en soi et, l'appréciation finale dépendra principalement de leur conjonction et de l'intégration de deux éléments plus subjectifs). Disons simplement que la prise en compte de l'impact socio-économique et d'autres facteurs, pourra par exemple faire caractériser comme migrants des individus ayant, passé moins de temps à l'extérieur que d'autres, que nous ne classerions pourtant pas dans cette catégorie. La notification du départ et les activités effectuées seront finalement l'élément décisif, duquel découleront en grande partie les deux premiers. C'est l'impossibilité locale de trouver un emploi salarié ou de pratiquer son activité habituelle qui pousseront l'individu à quitter momentanément ou définitivement son village ou sa région.

Dans certains cas, la non ambiguïté du statut apparaîtra évidente : le cuisinier Toucouleur originaire d'Ourossogou(1), travaillant dans un restaurant à Dakarais et envoyant régulièrement de petites sommes d'argent à sa famille demeurée au village et mettant en culture les terres patrimoniales du *watoo* ou l.O.S. Sarakholé travaillant en France, représentent l'archétype du migrant. Plus délicates à apprécier seront d'autres situations, et nous donnerons ici quelques exemples de nos choix.

Seront considérés comme migrants les Wolof de

Tielbel se rendant comme nasons dans le village Soumuk de Denbankane (distant seulement d'une centaine de kilomètres), veuteurs d'une répartition secondaire des revenus tirés de l'émigration en France d'une très grande partie de la population de ce village. De même, l'habitant de Bonadij ayant trouvé un emploi à Matam et qui, malgré la proximité des deux lieux, ne retourne que très rarement ou déplacements à Matam de la famille demeurée à Bouadji (2).

Par contre, ne seront pas considérés comme migrants le commerçant ambulant se déplaçant dans la région et revenant une ou plusieurs fois par semaine au village (contrairement au même commerce ambulant, se rendant par exemple dans le bassin -marché- pour plusieurs mois pendant la période de la traite), ni le berger menant le troupeau sur les terrains de parcours.

L'acception large du statut de migrant étant ainsi déterminée, elle ne saurait bien évidemment suffire à l'analyse, du fait de la diversité des situations particulières. Outre la différenciation entre migrations de travail de lois les plus importantes dans la région étudiée) et autres, une typologie devra être construite à l'intérieur des premières, sur la base d'un certain nombre de caractères : lieux; durée; types de travaux effectués, etc.). En ce qui concerne la durée, la prise en compte des temps de présence ou d'absence du migrant permettra de le caractériser comme saisonnier ou permanent. Le rythme de mobilité du premier sera, dans la plupart des cas, directement influé par des cycles naturels (saison agricole dans le lieu de départ ou de destination suivant les cas). Pour le second se posera le problème de le définir comme migrant définitif ou simplement temporaire. L'expérience aidant, le critère n'en sera pas comme il pourrait sembler logique au premier abord, la durée de l'absence mais le type de liens socio-économiques entretenus avec le milieu de départ dont le *rédélateur* privilégié sera l'envoi ou non d'argent ou de biens à la famille sédentaire, élément plus pertinent que la prise en compte du retour périodique au village d'origine. La conservation de droits de propriété sur une parcelle de *awadu*, par l'intermédiaire de cessions en métayage (*ferm precen*) ou de louage (*fogou*), ou parfois même par l'emploi de travailleurs salariés, le maintien de la famille proche (femmes et enfants) au village (souvent lié à des envois réguliers d'argent), seront autant d'élé-

ments permettant de caractériser un émigré temporaire, même si celui-ci a quitté depuis plusieurs années la région.

2.2. L'INTERPRETE/INFORMATEUR

Avant même, ou après avoir parlé de l'interprète/informateur, il aurait pu sembler nécessaire de dire quelques mots du chercheur lui-même. En fait, quelques mois nous saurions suffire et l'entreprise est trop complexe pour être abordée ici. De toutes façons, les quelques idées émises sur la méthodologie de la recherche définissent d'elles-mêmes un assez net profil. Enfin, il ne semble pas trop aventuré d'avancer que, dans la grande majorité des cas, et contrairement aux autres points qui nous occupent, la personnalité du chercheur devra être considérée comme une donnée. Ceci ne revient nullement à minimiser cet élément, ses faiblesses et ses insuffisances, et leurs répercussions sur le processus de la recherche.

A l'évidence, l'interprète/informateur sera le point-clé de la chaîne que, on peut l'imaginer, constitue un processus de recherche, de la réalité à l'analyse et aux interprétations qui en seront faites. À la limite, on pourrait considérer que l'étude ne vaudra que ce que vaut ce personnage.

Sans toutefois aller jusqu'à lui, il convient de ne pas minimiser son rôle. Dans la mesure où, ce qui est le plus souvent le cas, le chercheur ne parle pas lui-même, ou imperfectement, la langue locale, l'interprète sera non seulement le maillon indispensable à la transmission de l'information, mais aussi l'interlocuteur privilégié des villageois, à travers qui sera à son tour perçu le chercheur. L'intégration dans le village, la qualité de la participation seront finalement bien plus fonction de la personnalité de l'interprète que celle du chercheur, toujours, bien qu'à des degrés variables, différent et marginal. Ainsi se dialogue l'ambivalence de ce statut avec ses deux facettes tout aussi importantes : rôle d'interprétariat et situation d'interlocuteur.

(1) Village situé à quelques kilomètres de Matam, en bordure du *jeret* et fourni assent de forte contingence d'employés de maison et de cuisine. La quasi-monopolisation de certaines professions par certains villages apparaît nettement : certains d'entre eux fournissent essentiellement Unkar en vendeurs de journaux, d'autres en ciseurs de ciseaux, etc.

(2) En fait, extrêmement rares seront les cas de ce type, une modification d'interprétation quant au statut migrant/non migrant ne changeant que peu de choses à l'analyse globale finale.

Le choix de la caste revêtira de toute une importance non négligeable. Si le sensible à priori évitent de ne pas prendre comme enquêteur un reclave ou un artisan casté (hommes non libres), le choix d'un noble pourra aussi parfois se révéler disastrant (migrants non dissimilés à l'endroit de certaines personnes interrogées, préjuis de caste induisant des réponses normatives à certaines questions, etc.). Rien que ce ne fut pas un élément de notre choix (2), le recrutement d'un *crabhal* (marcheur, homme libre mais non noble • stricto sensu) s'avéra la meilleure des options. De toutes manières, il ne saurait être question de s'entourer dans une classification trop stricte, le facteur déterminant en dernière instance étant la personnalité de l'individu. En tout cas, ne nous semble pas primordiale, bien au contraire, la prise en compte du niveau scolaire. Au-delà d'un certain seuil minimum, en-deçà duquel l'enquête ne pourrait avoir lieu, il semble non seulement moins préférable, de ne pas rechercher les diplômes les plus élevés. Ceci pour les raisons déjà citées, précédemment, de couper, et parfois même de n'éprouver, envers le milieu paysan traditionnel.

Dans le cas d'une observation • directe•, l'interprète sera beaucoup plus interprète et informateur que risquemment enquêteur. Les deux facettes de son rôle doivent ici être nettement différencier. En tant qu'informateur, cet interprète doit évidemment des relations établies avec lui, sa participation pourra être très forte. Interlocuteur privilégié des individus enquêtés, il le sera aussi du chercheur. Dans les meilleurs cas, une dialectique pourra s'établir entre chercheur/déneigeur d'un savoir général, et informateur dispositaire d'un savoir particulier.

La fonction d'interprétariat par contre, sera avantagieusement limitée à un simple rôle de traduction au sens strict, ceci afin d'éviter justicier les interprétations erronées, et de minimiser les éventuelles distorsions sémantiques inhérentes à tout travail de ce type. Si l'apprentissage de la langue présente souvent certaines difficultés, il apparaîtra néanmoins hautement profitable de connaître un certain nombre de mots-clés ou expressions permettant de saisir grosso modo le sens ou du moins les orientations de la discussion. En effet, à moins d'être particulièrement actif ou directement motivé par la recherche, l'interprète ne relèvera généralement pas les éléments d'information, parfois fort importants, non directement liés au sujet traité.

(1) Dans le cadre de notre étude, nous avons conservé notre enquêteur Toucouleur lors de nos passages dans un village Wolof. Du fait de l'isolement de ce dernier en pays Toucouleur, ceci ne constituait aucunement un handicap.

(2) En fait, extrêmement rares seront les cas de ce type, une modification d'interprétation quant au statut migrant/non migrant ne changeant que peu de choses à l'analyse globale finale.

Ainsi, bien souvent, l'information sera obtenue de façon indirecte, par enquête sur un tout autre thème connexe (le système foncier passant, par celle des budgets familiaux par exemple). En pratique, cette intelligence que l'on pourraill qualifier de minimale de la langue locale viendra assez rapidement, et non limitativement. La traduction des grandes lignes était faite instantanément, permettant l'orientation vers les points les plus intéressants de façon à obtenir plus une discussion que des réponses unilatérales à des questions posées. Ceci valait pour des entretiens avec un nombre très limité de participants. Bien entendu, suivant la position des différents individus, les informations sur un thème donné pouvaient être relativement contradictoires, contradictions le plus souvent fortement chargées de signification, hautement éclairantes sur les intérêts et les situations particulières. Par leur mise en parallèle ressortait une image plus précise et cohérente de la réalité étudiée. De ce point de vue, seront particulièrement instructives les discussions, organisées ou spontanées, entre plusieurs interlocuteurs.

2.3. LES INSTRUMENTS DE LA RECHERCHE

Comme tenu, ainsi qu'il a été précisé précédemment, du cadre dans lequel s'inscrivait cette étude, de notre totale inexpérience du travail de terrain en février 1975 et des possibilités offertes par un séjour de longue durée dans le pays, la forme de recherche choisie a été du type « direct ». C'est-à-dire que tous les relevés étaient directement effectués par nous-même sur le terrain, par l'intermédiaire d'un interprète/informateur. Nous avons précédemment défini, pour différents niveaux, les facteurs apparaissant, comme particulièrement positifs dans ce type d'interrogation.

Les informations recueillies le furent d'une part d'une manière informelle, au hasard des circonstances favorables, permettant le dépassagement des hypothèses fixées dès le départ; d'autre part, au moyen classique de questionnaires, permettant de recueillir une information plus quantitative. Dans tous ces types de relevés, nous avons pris grand soin de respecter les rythmes de la vie habituelle des villages, de façon à rendre la moins pesante possible notre présence. Plus précisément, nous n'avons pas cherché, pour les relevés nécessitant la participation des paysans, à rentabiliser au maximum nos temps de présence sur le terrain par passage accéléré de questionnaires, mais à obtenir, sans que cela nuise à l'aspect quantitatif global, un maximum de fiabilité de l'information. Ainsi, l'expérience montre, sur ce point particulier, une relation inverse nette entre quantité et qualité. Les questions posées à un rythme accéléré (très rapide pour l'intérieur, non entraîné à ce type de travail) induisent bien évidemment des réponses informelles et simplifiées destinées à se débarrasser le plus rapidement possible de l'importunité.

2.3.1. Les interviews

Les interviews, lorsqu'elles étaient organisées, furent souvent recueillies au moyen d'un magnétophone plus rapidement possible de l'importunité.

phone portatif permettant de retrouver par la suite les associations d'idées et les enchaînements de la discussion. Afin de privilier ces éléments, qui paraissent particulièrement significatifs, la tranche des entretiens n'avait qu'une fonction indicative, et non limitative. La traduction des grandes lignes était faite instantanément, permettant l'orientation vers les points les plus intéressants de façon à obtenir plus une discussion que des réponses unilatérales à des questions posées. Ceci valait pour des entretiens avec un nombre très limité de participants. Bien entendu, suivant la position des différents individus, les informations sur un thème donné pouvaient être relativement contradictoires, contradictions le plus souvent fortement chargées de signification, hautement éclairantes sur les intérêts et les situations particulières. Par leur mise en parallèle ressortait une image plus précise et cohérente de la réalité étudiée. De ce point de vue, seront particulièrement instructives les discussions, organisées ou spontanées, entre plusieurs interlocuteurs.

2.3.2. Les questionnaires

Instrument archétypal de toute recherche (ethnographique, économique, etc.) nécessitant un travail de terrain, nous avons bien évidemment utilisé un certain nombre de questionnaires, permettant la récolte d'une information à la fois quantitative et normalisée favorisant la comparabilité des données. Ces questionnaires furent établis directement sur le terrain, après les premières prises de contact avec le milieu. Afin d'éviter au maximum les erreurs et les biais dus à des préjugés ethnocentriques, certains ont été rédigés en terminologie vernaculaire. Ceci apparaît particulièrement important pour deux raisons. Tout d'abord parce que certains termes vernaculaires ont une précision que ne possède pas leur équivalent français, précision ne pouvant être acquise qu'au prix de lourdes digressions. Le défrichement, avant la mise en culture du *rotolo*, par exemple, se décompose en quatre opérations différentes, identifiées par des termes vernaculaires ne pouvant être traduits que par l'expression : abattage des arbres (*taure*), arrachage des arbustes et des plus grandes herbes (*sopilote*), délimination de la courte végétation née pendant la crue (*ori*), et brûlis sur le champ (*donatal*). Ensuite parce que certains termes ont une charge conceptuelle différente de ce qui pourrait être, à tort, considéré comme leur équivalent français, assimilation pourtant aboutir à de graves contresens. Par exemple, les termes *jon leyai* et *jon agest*, véritables concepts signifiant de façon simplifiée « maître de la terre » et « maître de la culture » (littéralement : maître du champ) ne sauraient, sans risquer une incompréhension totale,

nos schématismos pour les différents points étudiés. Ils prennent bien évidemment la revanche d'informations quantitatives (superficies, cultures par exploitations, nombre de parcelles, etc.) mais aussi qualitatives (répartition foncière, et son évolution, morcellement de la propriété par reconstitution à différente époque des images de la caveille, etc.). Le plan du village, de son côté, mettait en évidence les relations de dipendance, confirmées par une mise en parallèle avec le parcellaire foncier.

Il servait nécessaire ici de scénario plus longuement sur les différents types d'informations que l'on peut retirer de ces genres de représentations. Fisons simplement que ces relevés topographiques et morphologiques ne doivent pas être perçus comme de simples moyens de représenter ou d'exposer une réalité donnée, mais bien comme de véritables instruments d'analyse, devant faire partie intégrante du processus même de recherche. Le recouvrement d'escrives (*marques*) et de travailleurs écluses, autour du carre (*galle*) d'un grand maître de la terre (*jon leyai*); le nombre de cases où, toutefois, de gromiers dans une concession, ne sont pas des éléments neutres et leur prise en compte pourra, bien souvent, éclairer d'un jour nouveau certains faits *a priori* difficilement analysables. Parlant du principe que chaque élément a sa raison d'être, il revêt une nouvelle signification (par exemple la présence d'une porte permettant l'accès direct entre deux cases voisines pourra être le signe de relations particulières : parentèle, clientèle, dépendance).

2.3.3. Les relevés topographiques

A l'expérience, leur utilité s'avéra multiple. Tout d'abord, nous l'avons déjà précisé, ils nous permirent de prendre contact d'une manière particulièrement aisée avec le terrain et les villages, d'éviter ou du moins de minimiser l'impact des investigations et falloments inhérents à tout délit d'enquête, enfin de concevoir et de tester sur place les questionnaires nécessaires à la seconde étape. Ces relevés furent de deux types : relevés de terrains villageois et relevés de plans de villages. Les premiers furent effectués au moyen d'un théodolite et d'une planchette topographique. D'un maniement *a priori* plus complexe que les classiques chaîne et boussole, ces instruments se révèlèrent à l'usage particulièrement adaptés, permettant un travail rapide et d'une très grande précision. En fait, l'obstacle majeur à ce type de travail proviennent de la difficulté, même pour les plus avertis, de repérer les limites des parcelles. Se manifestant généralement par des plantations de doubles pouquis (double pieds de mil plantés côte à côte), il convient d'être circonspect quant à leur classification. Si certaines figurent réellement des frontières entre parcelles, d'autres sont de simples séparations destinées à la répartition du travail à l'intérieur d'un même champ, d'autres encore n'ont aucune signification particulière, certains pieds, affublés ou altaqués par les prédateurs ayant été dérobés. De ce fait, le moment idéal pour ce type de relevé sera forcément, d'une part du niveau de croissance du mil, d'autre part de la présence des paysans sur le champ, seuls à même de fournir des indications fiables. Ainsi, les meilleures périodes seront celles du ou des semailages. En effet, on aura généralement la chance, lors de cette opération culturelle, de trouver sur la parcelle le chef d'exploitation lui-même, ce qui permettra, sur la base du levé topographique, de remplir les premiers questionnaires-champs.

Ces parcelaires nous fournit une base sûre d'approche à partir de laquelle nous déterminâmes

(1) Nous avions ainsi, lors de l'établissement de notre premier questionnaire, fait la confusion. Le terme « propriétaire » donne sur les premières fiches utilisées, une grande inconveniente puisque nous remplaçions cette rubrique par le nom du *jon agest*.

internationale des économies qui, il ne fait pas l'oublier en tout, quelques que puissent être les appartenances, parle intégralement. Hors d'une telle intégration, on ne pourra qu'être perplexe quant à la validité des résultats obtenus.

Bien évidemment, il ne s'agit pas ici de faire travail d'historien, d'envisager l'histoire pour l'histoire, mais, plus modestement, d'y rechercher les éléments d'exploration, les phénomènes causaux d'une situation constative. Strictement irrémédiablement, voire à l'échec, par exemple, toute tentative de compléction du système fourier dans le *Fauta Toro* ou tout essai d'analyse des migrations actuelles au Sénégal qui ne pruderait pas en compte leurs déterminants historiques, ici, à l'inverse du travail d'historien, importe peu la précision du détail dans la mesure où elle ne remettra pas en question la validité de l'interprétation, son caractère explicatif du présent. C'est pourquoi nous parlerons de ressources à l'histoire, celle-ci devant être perçue, dans notre dénuédeur, comme moyen et non comme fin de la recherche.

A partir du moment où est accepté le recours à l'histoire se trouve automatiquement posé le problème de savoir : quel type d'histoire ? Lorsqu'on travaille en régions africaines, le choix est limité et directement fonction des époques considérées. Une typologie en trois points des sources disponibles peut être proposée, recouvrant des types d'information différents :

- Les sources écrites anciennes.
- Les archives coloniales puis nationales.
- La tradition orale.

Les sources écrites les plus anciennes dont on puisse disposer sur le quart Nord-Ouest de l'Afrique sont les textes des arrivants voyageurs et explorateurs arabes dont les premiers remontent au vîne siècle (Wâlib, b. Munâbil) et deviennent véritablement intenses vers la fin du xv^e siècle avec al-Yakubî. Il faudra cependant attendre al-Bakrî vers 1068 puis al-Idrîsî vers 1151 pour voir explicitement mentionnée la région qui nous intéresse ici, alors royaume de Tekrur (du nom de sa capitale, ville située sur le fleuve Sénégal, et plus exactement près de Podor par M. DELAFOSSE in « Le Haut Sénégal-Niger », T. II, p. 353) (1).

Cependant, il convient de bien garder à l'esprit que l'information véritablement utile devra être recherchée dans des textes souvent trop précis sur des détails *a priori* insignifiants, ou anecdotiques. D'autre part, ainsi que le signale à juste titre J. M. Guoq, les informations seront bien souvent imprecises ou de seconde main, et les localisations géographiques difficiles à restituer. Les thèmes les plus courants seront ceux d'une géographie non seulement physique mais humaine (situation des pays et des fleuves, des tribus et ethnies, voies de échanges, religions, etc.).

A partir du xv^e siècle, si l'on excepte l'Avantais (1510-1514), la source des documents commerciaux occidentaux fourniront, à partir du xvi^e/xvii^e siècle une information plus directement utilisable. Parmi eux, figurent en bonne place les Portugais qui atteignent vers 1414/1416 le Cap Vert. Ca da Musô, entre autres, fournit nombre d'indications sur les Maures et les Wolof du Gaylor. Néanmoins, dans le cadre limité d'intégration de l'histoire qu'il nous semble correct de se fixer, le recours à de tels documents, étant donné la difficulté de leur approche, ne paraît pas nécessaire.

Avec la pénétration commerciale et administrutive (début de l'ère coloniale), les sources deviennent véritablement abondantes et, également en prévision (2).

A partir de cette époque, et jusqu'à l'heure actuelle, les Archives Nationales seront une véritable mine de renseignements que l'on devra le plus souvent rechercher dans des documents manuscrits. Très peu traités ou utilisés, les rapports sur des sujets déliniens (esclavage, commerce, travail forcé, etc.) et plus particulièrement les rapports mensuels des commandants de cercles coloniaux se révéleront être extrordiniairement riches d'enseignements, bien plus précis, quoique non synthétiques, que les vastes historiographies disponibles.

(1) La plupart de ces textes arabes, ont été regroupés dans quelques anthologies. La plus ancienne, comptant 47 auteurs différents, la « Monumenta Cartographica Africana et Negraria » de YOUSSEF KARAL, éditée (de 1926 à 1951) en 16 fascicules groupés en 5 tomes présente l'avantage de comporter des reproductions des documents originaux couvrant la période de l'antiquité au xv^e siècle, et, inconvenient malgré tout d'avoir pas été diffusé un exemplaire par Etat souverain, et seulement 10 pour la totalité de l'Afrique. Pratiquement, le seul auteur de ce type aisément accessible sera le « Recueil des sources arabe concernant l'Afrique Occidentale du VIII^e siècle à l'an 1200 » de J. M. GUOQ (Editions du C.N.R.S., Paris 1975, 487 p.) regroupant 72 auteurs, dont les 47 de la « Monumenta Cartographica Africana et Negraria ».

(2) A ce sujet, on pourra se reporter à l'inventaire des grands voyageurs effectué par J. ANCZELA : « Les explorations au Sénégal et dans les contrées voisines depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours », J. ANCZELA, Paris, Maisonneuve, 1886, 446 p.

À l'évidence, c'est à ces niveaux que devront être recherchées les déterminants et, faits explicatifs des conditions actuelles de la production, de l'exploitation, etc. C'est ici que pourront être intégrées dans une vision plus globalisante les systèmes économiques particuliers étudiés, que seront toutefois les approches monographique et micro-économique par la prise en compte des déterminants extérieurs.

Plus proche du travail de terrain et des réalités villageoises l'enregistrement de la tradition orale sera particulièrement éclairant, à un niveau local. La chronologie sera restituée par référence à des événements importants et connus (sécheresse, passages d'un conquérant ou d'un propriétaire, etc.). Les histoires de village, les généalogies de lignages favoriseront la juste perception du présent.

3. Les types d'observations

3.1. Observation de la production

3.1.1. La production agricole

La première étape de la démarche sera, bien évidemment, la définition des unités de production et leur situation sur le terrain. Ceci fut effectué à partir du réseau d'un pareille fourier couvrant une cavette de culture de dème. C'est ce parcellaire, sur lequel se trouvent rassemblés plus de 31 % de la population totale (577 personnes sur 1 700 environ), l'hétérogénéité du village y étant parfaitement représentée, qui nous fournit notre échantillon de base (1).

Les questionnaires furent généralement remplis en trois passages (tous du premier saregar, au début du jardinage, puis après la récolte et sa répartition), par enquête directe auprès du chef d'exploitation. Des recoupements pouvaient être aisément effectués entre les différents *toungue* (dans les cas de travaux collectifs, en particulier) permettant de vérifier la validité des renseignements obtenus.

En ce qui concerne les temps de travaux, étant donné en particulier la problématique de notre étude qui ne visitait en aucun cas à effectuer des calculs peu fiables de rentabilité ou de productivité du travail, nous n'avons pas raisonné, comme il est

Parallèlement, étaient recensés tous les éléments perturbant de caractériser de façon plus nette l'exploitation considérée : facteurs de production (nombre d'hectares, matériel possédé, etc.), cheptel (bovin, ovin, caprin, animaux de trait, etc.), activités artisanales éventuelles, et surtout l'éventail des disponibilités foncières (terres de *mendo* portant les cultures de dème, de *jerri* pour la culture sous pluie, *paré* (*falo* ou *singé*) situés sur les berges du fleuve ou d'importants marigots, permettant un petit maraîchage tout au long de l'année).

Les renseignements recueillis par le passage des questionnaires champs relevaient de trois catégories :

— L'appropriation foncière avec les noms des *jam agressa* (maître de la culture) et *jam lofli* (maître de la terre); les dates et les réalisateurs du premier défrichement, et éventuellement des défrichements suivants, enfin les modalités de la transmission des terres.

— Les travaux agricoles avec leurs types et leurs durées et les relevés nominatifs des participants ainsi que des exploitations auxquelles ils se rattachent. Les travaux collectifs (*daml*) et leur classification : *halawat*, aide gratuite reciproque; *doflat*, aide gratuite sans contrepartie; *safindafe*, aide avec contrepartie en nature et enfin *njoholi*, simple salariat journalier.

— La production et la répartition proportionnelles avec la récolte, ses diverses affectations avec leur justification, enfin les quantités stockées, vendues ou échangées et les modalités de ces opérations.

De façon à obtenir une bonne qualité d'information, ces questionnaires furent généralement remplis en trois passages (tous du premier saregar, au début du jardinage, puis après la récolte et sa répartition), par enquête directe auprès du chef d'exploitation. Des recoupements pouvaient être aisément effectués entre les différents *toungue* (dans les cas de travaux collectifs, en particulier) permettant de vérifier la validité des renseignements obtenus.

En ce qui concerne les temps de travaux, étant donné en particulier la problématique de notre étude qui ne visitait en aucun cas à effectuer des calculs peu fiables de rentabilité ou de productivité du travail, nous n'avons pas raisonné, comme il est

(1) Suivant le volume de la population des différents villages studied (deux villages Toucouleur, un Wolof et un Peul), la taux relative des recueillons choisis varia, allant d'un prélevement de 34 % de la population, le plus réduit pour le village Toucouleur de Boukoussi (environ 1 700 habitants), à des relevés extrêmes, en particulier dans le village Peul de Mayo-Yallalé (environ 130 personnes). Pour des études plus approfondies et détaillées, budgets familiaux par exemple, des sous-échantillons plus réduits furent choisis. Par rapport aux moyens de notre étude, la taille de ces échantillons fut déterminée comme étant celle des 47 de la « Monumenta Cartographica Africana et Negraria ».

(2) A ce sujet, on pourra se reporter à l'inventaire des deux types d'erreurs, inversement corrélatives, inhérentes à toute démarche de ce type : erreur d'échantillonnage et erreur d'observation.

J. P. MINVIELLE

mateur après avoir constaté l'absence d'un ou de plusieurs éléments pouvant rendre fonctionnelle une structure étudiée.

La production et la répartition furent apprén-
dées le plus simplement du monde par la pesée sur
le champ d'un certain nombre de *cengouls* (sing.
trengoul), grandes corbeilles servant de mesure de
volume et au transport des récoltes. Le nombre de
cengouls récoltés par chaque exploitant était par-
faitement connu de lui-même. Au bout d'un certain
temps, il nous devint d'aillieurs possible d'évaluer,
au vu des tas amassés sur les champs, l'ordre de
grandeur de la récolte, et d'effectuer ainsi un relatif
contrôle des chiffres énoncés par les exploitants. Le
passage sur les champs nous permit d'autre part de
prendre en compte un certain nombre de transfers, à
unitairement peu importants (souvent inférieurs à
soit environ 30 kg de mil en épis) mais dont la somme devenait non négligeable. En fait,
non déclarés par les paysans car considérés comme
naturelles, ces transferts en faveur de femmes issues
du même lignage mais mariées à l'extérieur, impor-
tante plus par leur signification sociale que par leur
volume réel.

En milieu Peul du Jéeri, les mesures de récolts
furent largement simplifiées par la pratique consis-
tant, dans un premier temps à rassembler sur le
champ même la récolte dans des bâtons rectangles
(feer) ou, plus rarement, cylindriques (*saka*). Les
épis y étant parfaitement rangés, il était extrêmement
facile de calculer le volume de la production et donc
son poids. Les relevances étaient d'ailleurs prévues
à ce moment-là par mesure du nombre de pas le long
des *terre*. Dans le cas d'une récolte au dixième, le
volume de certains individus, permis
et de la consommation du mil, par l'anormale
chaque dixième pas était relevé du total.

Une étude des comptes de la coopérative du village
estudiant portant sur la campagne pour la campagne
précise toujours différent du maître de la terre (nom
jenn leydi) et parfois du maître de la culture (cultivateur
ou *daghest*) (2). Ainsi, pour un même champ peuvent
être indifféremment considérés comme propriétaires,
le cultivateur effectif ou le traiteur (3), le cultiva-
teur effectif, le maître de la culture ou le maître de
la terre. Cette connaissance minimale préalable
pourra être acquise, soit par consultation de travaux
antérieurs, soit directement auprès de son infor-

Sur nos fiches champs, n'apparaissent que les plus importantes des ventes, effectuées le plus souvent par l'intermédiaire de la coopérative, peu de temps après la récolte. C'est par les bâtons familiaux et les complages sur les marchés locaux que furent apprén-
dées les ventes et néanmoins beaucoup plus régulières et de moindre importance unitaire.

3.1.2. *Les autres productions*

Bien que non négligeable par son impact moné-
taire, la production artisanale au sens large ne fit
pas l'objet d'une enquête particulière aussi appro-
fondie que celle de la production agricole. Beaucoup
plus individualisée et moins prioritaire, elle ne
peut jouer le rôle de réflecteur de l'organisation
sociale avec l'intensité de la précédente. Ainsi, elle
fut analysée plus dans ses répercussions et ses impli-
cations, en particulier par l'étude des revenus, que
dans ses moyens.

Il convient, par ailleurs de préciser la désertude
dans laquelle sont tombées la plupart de ces activités
artisanales (forgerons, tisserands, peigneurs, etc.)
décimées par l'introduction des articles importés
(basines en toile, chaussures en plastique, pagous
de Hollande, etc.). D'autre part, certains métiers
(maçons partant travailler chez des populations du
Pleuve à fort taux d'émigration vers les pays occi-
dentiels par exemple) pratiqués à l'extérieur devaient
être inutiles dans les activités migratoires.
En fait, demeurent, essentiellement, vivre les
activités artisanales secondaires des femmes (fabri-
cation de vanneries, de colliers etc.) leur fournissant
de petits revenus individualisés.

De même, l'élevage fut appréhendé essentiellement
par ses retombées (autoconsommation, source de
revenus) et son rôle socio-économique (reserve de
valeur, bien de prestige, etc.) plus que dans son
processus même de production ou de reproduction.

3.2. OBSERVATION DE LA CONSOMMATION

3.2.1. *La consommation de biens alimentaires*

Ici encore, le *jourje* s'avéra être la véritable unité
élémentaire, non seulement de production mais aussi
de consommation. C'est donc à ce niveau de la
cuisine (recouvrant l'exploitation familiale) que furent
menées nos investigations. Comme nous l'avons déjà
précisé, les bases en furent des observations jour-
nalières portant sur un petit nombre d'unités,
observations poursuivies pendant des périodes d'une

(1) En effet, ces types de relevés nécessitent la présence permanente au sein de l'exploitation chargé littéra-
ment de chronométrer les différentes activités des individus du foyer. Il semble malaisé de préciser l'impact défavorable que peut
avoir tel type de surveillance auprès de la population enquêtée. L'autre pôle, dans une telle recherche de la précision, il semblerait
nécessaire de mesurer non seulement les horaires de départ et de retour dans la concession, mais aussi les temps morts, nombreux
sur le champ et en particulier, dans bien des cas, le temps affecté à la consommation sur la parcelle du repas apporté par une femme.

(2) Actuellement, *Jonn agessa* = maître du champ. La traduction par maître de la culture apparaît plus détriment
que mesure où elle marquait mieux la différence entre la catégorie sociale de l'enquêteur. On peut penser qu'un *leorodo*, noble, aurait issu
d'une famille « *leorodo* » plus formelle. Un choix qui n'est évidemment pas neutre. On peut donc une toute autre acceptation à ce
traduction, favorisant cette catégorie sociale.

(3) Ceci illustre un type de liaison lié à la catégorie sociale de l'enquêteur. L'Etat devenait le seul « maître de la terre ».
Cette loi, entre autres points, « purgeait » la terre de tous droits antérieurs. L'Etat devenait le seul « maître de la terre ».

Sur nos fiches champs, n'apparaissent que les plus importantes des ventes, effectuées le plus souvent par l'intermédiaire de la coopérative, peu de temps après la récolte. Cela permet de faire évoluer l'exploitation sans modifier les périodes consécutives, mais surtout favorisant l'établissement de budgets rétrospectifs annuels qu'ils permettront de munir plus précisément, si certaines informations peuvent être obtenues sans difficultés de façon fiable par le biais de budgets annuels rétrospectifs, il ne saurait en être de même en ce qui concerne les consommations alimentaires, trop parcellaires et uniformément infinies pour qu'il en soit gardé un quelconque souvenir. Il convient cependant ici de différencier les consommations à caractère répétitif (sucré, pain, huile, etc.) généralement correctement mémorisées, et les consommations plus diffuses (achats de tomate de aucun, etc.), variabilisant les saisons et les disponibilités monétaires, et donc bien plus difficiles à saisir correctement.

Ainsi, en ce qui concerne les consommations alimentaires, et les consommations plus diffuses mémorisées, et les consommations plus diffuses (achats de tomate de aucun, etc.), variabilisant les saisons et les disponibilités monétaires, suivant les saisons et les disponibilités monétaires, et donc bien plus difficiles à saisir correctement. Ainsi, en ce qui concerne les consommations ali-
mentaires, hormis les achats importants (fac de 100 kg de mil ou de riz par exemple), leur évaluation fut essentiellement faite à partir des relevés journaliers de consommation et d'échanges. Des estimations du volume de l'autonomie consommation furent effectuées à partir de pesées des quantités quotidiennement consommées des divers produits.

Le questionnaire budget journalier se décompose en trois parties :

— Un feuillet portant le recensement des individus appartenant au *fourge*, présents et absents, dressé en début d'enquête et remis à jour lors de chaque passage, permettant la prise en compte des éventuels mouvements de la population étudiée.

— Un feuillet consommation comportant des informations sur les repas pris dans la journée, les invités ou les absents, les personnes ayant participé à leur préparation, la provenance des denrées consommées.

— Trois feuilles portant respectivement sur les achats et cadeaux reçus (soit entrées de biens et sorties d'argent), les ventes et dons offerts (soit sorties de biens et entrées d'argent), enfin les échanges (1).

(1) Ces trois dernières feuilles ont été mises au point par Guy ROCHEAUX, économiste O.R.S.T.O.M., qui nous a initié à la pratique sur le terrain des relevés budgétaires.

J. P. MINVIELLE

Une liste aide-mémoire des différents produits suscités offre consommés ou échangés quotidiennement permettait un relevé pouvant être considérablement plus précis que l'enquête sur les revenus et consommations journaliers.

La taille des échantillons conservés pour cette étude varia de 14 % du nombre total d'exploitations pour le village Toucouleur de Boinjidi à 32 % pour le village Peul de Mogo-Yallalé, les autres villages se trouvant situés entre ces deux valeurs extrêmes.

3.2.2. Les autres consommations

Ainsi furent évaluées :

- Les consommations des produits de l'exploitation (autocommunication), par relevés quotidiens et périodiques durant des périodes d'une semaine.
- Les consommations faisant l'objet d'échanges, que la monnaie intervienne ou non comme intermédiaire, par le biais de budgets familiaux, hebdomadaires d'une part, annuels et rétrospectifs d'autre part.

3.3. Observation des échanges et de la répartition

Deux types d'opérations étaient ici analysés :

— Les échanges propres dits avec flux inverses des produits ou de biens et de monnaie.

— Les dons qu'il apparaîtra peut-être abusif de classer dans la catégorie « échange », étant plutôt un phénomène de distribution. De toutes façons, la logique des observations établie ici n'ayant pas de fonction relationnel opérateur, ce classement importe finalement relativement peu.

Les échanges furent analysés, au niveau de l'exploitation toujours par le biais des relevés budgétaires et de consommation déjà cités. Au niveau régional, afin de dégager les complémentarités pouvant exister entre les différents villages de notre échantillon, choisis d'ailleurs dans ce but, par des enquêtes et des comptages effectués sur les marchés locaux. Étaient d'ailleurs souvent retrouvées ces marchés des membres des exploitations rattachées au chef d'exploitation. Par lui peut être obtenue la quasi-totalité des informations concernant la majorité des mouvements d'argent ou de biens affectée à l'exploitation considérée. Il suffira également de préciser que l'on retrouvait dans les boutiques ou magasins que l'on connaît, toujours par le biais de leurs familles, furent par contre moins aisés à arrêter en ce qui concerne la commercialisation des produits ménagers du groupe, mais sera par contre les échanges à longue distance les recouvrants. Les échanges, à longue distance et (intracité ou interrégionaux), s'ils pourront être facilement estimés en ce qui concerne les produits localement importés, que l'on retrouvait dans les boutiques ou magasins que l'on connaît, une fois de plus, indirectement évidemment favorisant, une fois de plus, les retournements. Ces échanges à longue distance et (intracité ou interrégionaux), s'ils pourront être facilement estimés en ce qui concerne les produits localement importés, que l'on connaît, une fois de plus, indirectement évidemment favorisant, une fois de plus, les retournements.

Ces relevés furent menés sur la base d'une liste

fort complète de biens et occasions de dépenses premières couvrant la totalité des consommations alimentaires (cf. annexe 2) :

— Produits vivriers locaux.

— Produits alimentaires importés.

— Achats de biens et dépenses concernant l'exploitation agricole.

— Achats de biens (vêtements, équipement ménager, etc.).

— Dépenses diverses et cérémonielles (transports, huit, cérémonies et cadeaux aux marabout, etc.).

ou sociales furent appréhendés suivant leurs types. Par les fiches-champs pour la redistribution de produits agricoles, par les budgets familiaux pour les dons céromoniels et la répartition intra-familiale, par l'enquête sur les migrations pour la redistribution des revenus migratoires.

3.4. OBSERVATION DE LA MIGRATION

Nous l'avons déjà dit, le processus migratoire fut envisagé ici plus comme phénomène socio-économique que dans son aspect proprement démographique. De ce point de vue, le recours à l'histoire et la prise en compte des systèmes économiques tant national qu'international apparurent absolument nécessaires pour en saisir correctement la genèse ainsi que les conditions actuelles du fonctionnement.

Les moyens de celle étude, outre l'intégration de l'histoire menée essentiellement par le biais des Archives Nationales, furent, d'une part, les renseignements effectués tout au long de la période d'étude et permettant de saisir les mouvements actuels; d'autre part, l'établissement de généralités permettant de relier migration position dans la pléthorie et niveau de déplacement, transmission des biens et, plus particulièrement, accession à la propriété foncière. Ces généralités furent établies par enquête directe auprès des actuels chefs de famille (*famille*) auxquels il était demandé la liste des *jam galle* successives depuis l'arrivée du lignage dans le village, soit environ, suivant les cas et l'âge de l'informateur, quatre à cinq nous. A partir de celle-ci, toujours parfaitement connue, étaient reconstruites avec, plus ou moins de précision suivant l'inintérêt, particulier des points soulevés, les branches latérales et leurs devenirs (départs, changements de villages, etc.). Sur ces bases, venait-il se greffer les informations concernant la migration et la transmission des biens. A cette enquéte amont menée en premier lieu du fait de sa difficulté, tant pour l'informateur à qui il était demandé un gros effort de mémoire que pour l'enquêteur, succédait une enquête aval concernant les générations présentes et les « dépendants » du chef de carrière actuel.

Nous reproduisons en annexe 3 un exemple de généalogie obtenue par cette méthode. Ces représentations nous permirent, entre autres, de préciser les relations existant entre segmentation des lignages et morcellement de la « propriété » foncière en milieu Toucouleur dans la région de Matam (1).

(1) Ce point particulier, ainsi que d'autres, a été développé dans notre étude sur « La structure foncière du Waale Faulante. Les terres inondables de la moyenne vallée du Sénégal (région de Matam). »

Conclusion

Les quelques points de méthode que nous avons essayé de préciser ici doivent être perçus comme inhérents à un type précis d'enquête relativement localisé et approprié, faisant aussi largement appel à un type d'information qualitatif que quantitatif. Pour des conditions données de réalisation (disponibilité en temps, matériel, etc.), et de problématique (étude du ou des systèmes alternatifs de productions paysans) diverses options étaient possibles. Par exemple une couverture géographique plus vaste qui n'aurait bien évidemment permis que des relevés plus superficiels et moins diversifiés, mais portant sur un plus large échantillon. C'est en fait ce prochain du choix de l'échantillon qui déterminera en définitive la démarche adoptée. Face à des contraintes fixes d'enquête, la réduction de l'erreur de l'échantillonage par intégration de groupes de plus en plus importants de population aura pour corollaire immédiat une diminution de l'éventail des informations. Aux deux extrêmes des possibilités se trouveront, d'une part, la monographie nettement focalisée, d'autre part, le relevé exhaustif portant sur un nombre réduit de variables, relevé généralement exclusivement quantitatif (erreur d'échantillonage théoriquement nulle, mais erroné d'observation pouvant être très élevée et, surtout, faibles répartitions explicatives du nombre limité de variables prises en compte). A une démarche moyenne souvent pratiquée consistant à effectuer, sur un échantillon déterminé par sondage aléatoire, un même type de relevés généralement préféérables, minés en fonction de la problématique adoptée, devrait être préférée une démarche en deux phases, limitant dans une certaine mesure les incertitudes et cumulant les avantages des options extrêmes.

Dans un premier temps, une étude focalisée et suffisamment approfondie devrait fournir les informations suffisantes pour une première approche du système socio-économique et, surtout, la détermination des concepts utiles (exploitation agricole, organisation foncière, etc.). Sur ces bases, pourrait être construite dans les meilleures conditions une enquête plus large et à couvert plus vaste, portant sur les points les plus intéressants, prenant en compte les dégâts. La graduation peut être largement dégagée. La graduation peut être largement dégagée dans les importances relatives à affecter à chacune des deux étapes. A la limite, et ce fut notre propre démarche, l'accent peut être mis essentiellement sur la première phase de l'étude, la deuxième phase, rapide, ne venant que tester, sur un plus large

également des barrières hydrodynamiques sur annuels (1)

Exemple de l'usage de l'établissement de budgets hebdomadaires ou annuels (1)

- VENTES-ACHATS : 1.2.3.4.5.**

TROG : 1.2.3.

DÉPENSES D'ARGENT : 6.

RÉCETTES D'ARGENT : 7.

1. Agri :

 11. Mii : anna.
: sorgho.
 12. Niche.
 13. Antilles.
 14. Feuilles fraîches (laio, hako).
 15. Légumes (oignons, citrouilles, patates, beries, tomate).

2. Élev :

 21. Lait frais.
 22. Lait caillé.
 23. Beurre.
 24. Vanilles.
 25. Berufs, cheval, âne.
 26. Neuton.
 27. Chèvre.
 28. Vianille.

3. Pêche :

 31. Poisson frais.
 32. Poisson séché.

4. Produits alimentaires importés :

 41. Riz.
 42. Pain.
 43. Biscuits.
 44. Huile.
 45. Sel.
 46. Conserve (tomates, poisson, viande).
 47. Sucre.
 48. Thé (lipton, vert).
 49. Café (instant, grain).

5. Marchandises importées :

 51. Textiles (étoles, vêtements, chapeaux).
 52. Chaussure.
 53. Équipement : ménage (tôle, assiettes, canacoles, matinnes, théière, couverts, fourchette, cuuching).
 54. Lamis, lamboires, calisse, napole, boral, tabir, chine, valine, carinibe, parapluie, Janme.
 55. Petrole, corde, boulard, suc, gaz, allumelle.
 56. Équipement agricole (instruments agric., pêche (boline), chasse, tissage, lâche, coupe-coupe).
 57. Télevis., suint : savon, parfum, médicaments (gras, arie autres).
 58. Loisirs, étude : radio (pills), vétó, livres, papiers, crayons, montres, bijoux, lunettes.

6. Dépenses d'argent :

 61. Salaire agricole.
 62. Payement d'un service (réparation, construction, gril) — stane — dind.
 63. Location d'un bien d'équipement (agr., pêche, élevé).
 64. Location d'un terrain (nakat, relevances).
 65. Transport.
 66. Impôl.
 67. J'tira religione, urado, diouradé, tsatsiki, remeden Gakulina gomque.
 68. Cérémonie : mariage, baptême, circoncision, etc.

7. Recettes d'argent :

 71. Salaire agricole.
 72. Salaire urbain.
 73. Payement d'un service (réparation, grilot).
 74. Location d'un terrain.
 75. Location d'un bien d'équipement.
 76. Travail commercial : BIG revendeur.
 77. Travail artisanal (pour la cast(e)).
 78. Pension (retraites, ancien combatisant).
 79. Revenus d'omigrello.

7. Siecles d'argens:

71. Salaire artificiel.
 72. Salaire urbain.
 73. Payement d'un service [réparation, griot].
 74. Location d'un terrain.
 75. Location d'un bien d'équipement.
 76. Travail commercial : BIG reveniteur.
 77. Travail artisanal (pour les castes).
 78. Pension (retraites, ancien combattant).
 79. Revenus d'émigrés.

(1) Liste établie par G. ROCHETEAU.

ANNEXE 3

Exemple de généalogie utilisée pour apprécier les transmissions foncières et la nucéarisation des unités de production.

Le modèle présenté ici, encore relativement simple, permet d'appréhender les types de transmissions foncières en fonction des rôles tenus dans le lignage, les constitutions d'exploitations autonomes et le processus migratoire, ainsi que les liaisons et corrélations entre ces trois éléments.

La facilité de lecture à plus être conservée par simplification de la représentation, entre autres par suppression de la variable temps et l'informations plus utiles sur la migration (durée, lieux, etc.). De même, seuls ont été conservés les individus dont la présence (ou l'absence) revêt une certaine signification par rapport à la compréhension de l'ensemble.

En fait, la variable temps peut être aisément reintroduite (tout au moins pour les dernières générations) par scission verticale des ennuies. Le grain d'information, par représentation chronologique des événements, et mise en évidence de leurs éventuelles corrélations dynamiques (ascension des carres et obtention de lettres, départ en migration des cadets, retours

de nascence et constitution d'exploitations individuelles, etc.) apparaît non négligeable.

Pratiquement, la limitation majeure sera que ce gain d'information ne peut être obtenu qu'au détriment de la lisibilité générale de la représentation qui prends des formes trop importantes et pose des problèmes de reproduction.

De même, pourraient être introduites sur ce type de schéma les liaisons existant entre les différents *groupes* (foyers ou exploitations) : échanges de biens, de travail, des produits, etc. La seule contrainte sera la relation inverse entre le volume d'information transcrit et la lisibilité du schéma.

Le modèle ici proposé apparaît comme une juste milieu,

compte tenu des limitations précédemment énoncées, et de la fonction qu'il est appelé à remplir dans le cadre général de l'étude.

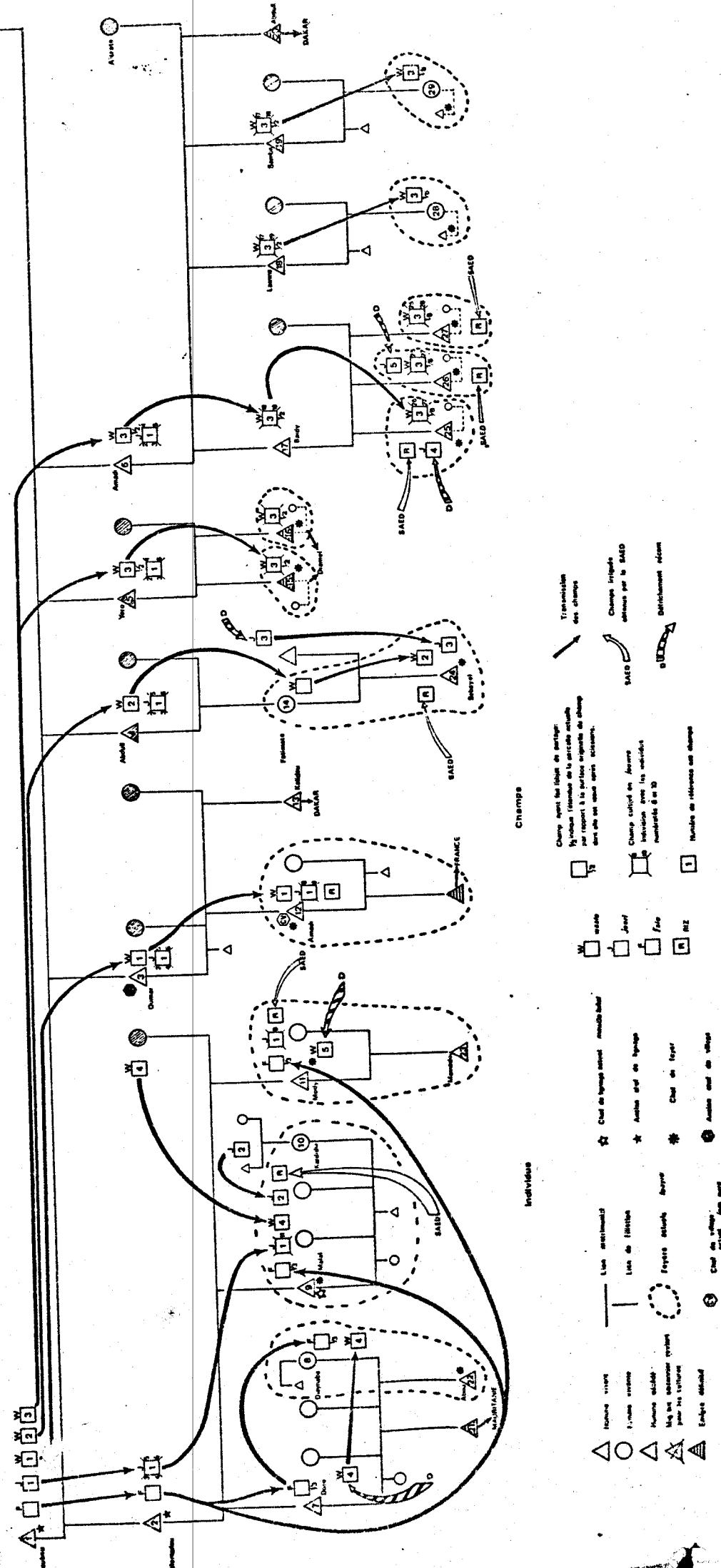


Fig. 2. — Le lignage sail de Tiguere, filiation et transmissions soncières. Dessiné par L. SENE.